

# École le mercredi: maîtres hostiles, parents défiants

**GENÈVE** | La consultation portant sur le modèle d'extension de l'horaire scolaire défendu par l'État s'achève. - La majorité des organismes sondés est favorable à l'idée. Mais les parents et les enseignants sont réticents. - Les réserves de ces deux partenaires essentiels risquent de bouleverser l'agenda politique du département.



© Laurent Guiraud | Frédéric Wittwer et Sandra Capeder.

JÉRÔME FAAS | 10.06.2010 | 00:00 | *La Tribune de Genève* | [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch)

Le retour de l'école le mercredi matin, ce devait être pour la rentrée 2011. L'affaire paraît maintenant compromise. La consultation menée par le Département de l'instruction publique (DIP) place ce dernier dans une position très inconfortable. Il le traduit ainsi: «La question de l'horaire scolaire est sensible, vulnérable et risquée.» En effet, le corps enseignant se montre franchement hostile au scénario d'augmentation de l'horaire retenu par le DIP. Et les parents font preuve d'une grande défiance à son égard.

Frédéric Wittwer, le patron de la commission HarmoS et horaire scolaire l'avoue lui-même. «La démarche du département était risquée. Elle pouvait donner l'impression que les jeux étaient faits, que les carottes étaient cuites», avec toutes les réactions de rejet ou de désintérêt qu'un tel sentiment peut provoquer. De fait, la consultation portait sur un modèle unique d'horaire scolaire (lire ci-contre), sans possibilité de se prononcer sur un éventail de scénarios.

Les réponses de 67 instances ont été compilées par le DIP. A première vue, le scénario du mercredi matin reçoit un assez bon accueil. Elles sont 37 à le juger très ou plutôt satisfaisant, contre 23 qui le qualifient de pas vraiment ou pas du tout satisfaisant. Sept, enfin, n'expriment pas d'avis ou refusent de prendre position. Mais Frédéric Wittwer avertit que lire correctement ces chiffres exige «une précaution indispensable: ne pas mettre tout le monde dans le même panier et ne pas donner le même poids à toutes ces réponses». Il est en effet difficile de juger équivalents, par exemple, les avis de l'école japonaise, du consulat de Turquie, de l'Eglise protestante, des partis politiques, du syndicat des maîtres et du groupement des associations de parents (GAPP).

## Les parents veulent le statu quo en enfantine

Les positions de ces deux dernières catégories posent un sérieux problème au DIP. Le GAPP renonce ainsi à se prononcer. Sur les 28000 questionnaires envoyés aux parents, seuls 3600 ont été retournés. «C'est insatisfaisant et insuffisant pour prendre position», commente Sandra Capeder, qui préside le

groupement. Et de détailler: «Un grand nombre de parents étaient mécontents par rapport à cette consultation.» L'an passé, 8500 d'entre eux avaient répondu à un premier sondage. Les deux tiers s'opposaient au changement d'horaire. Cette fois, le fait qu'ils jugent l'affaire entendue «les a découragés de participer», analyse Sandra Capeder. En tout état de cause, la présidente rappelle que pour le comité du GAPP, l'augmentation de l'horaire «n'est soutenable que si elle concerne exclusivement la division moyenne». Les parents réclament donc qu'elle ne s'applique pas aux classes enfantines et aux deux premières années primaires, contrairement à ce que préconise le DIP.

### **Et les maîtres réclament d'abord plus de moyens**

Les maîtres, eux, s'opposent frontalement au nouvel horaire. Ils sont 1592 à s'être exprimés (plus de la moitié de la profession), et 86% rangent le modèle du DIP dans les catégories pas du tout (71%) ou pas vraiment (15%) satisfaisant. Leur syndicat, la SPG, prône «le statu quo, une solution qui satisfait presque tout le monde», dit Olivier Baud, son président. Pour lutter contre l'échec scolaire, «le quantitatif ne suffit pas, il faut du qualitatif. L'augmentation de l'horaire telle que prévue se ferait au détriment des prestations, du taux d'encadrement, donc des élèves.»

---

## **Editorial: Ecole: l'illusion de la consultation**

**EDITORIAL** | Le retour de l'école le mercredi matin en 2011 paraît compromis.

Jérôme Faas / rubrique genève actualité | 09.06.2010 | 23:59

Le retour de l'école le mercredi matin en 2011 paraît compromis. Il ne fait pourtant guère de doute que parents et enseignants genevois n'y échapperont pas, et à court terme. Leurs réticences ne leur ont offert qu'un probable sursis. Pour le Département de l'instruction publique, il s'agit d'un contretemps dont il apparaît largement responsable.

Le conseiller d'Etat Charles Beer, c'est connu, adore consulter. Or, cette fois, le sujet aurait sans doute mérité plus d'explications et moins de consultations.

L'augmentation du temps scolaire est intimement liée au nouveau plan d'études romand. Les objectifs qu'il imposera d'atteindre semblent très élevés, si l'on en croit les rares déclarations du département à ce sujet.

Mais qui sait, aujourd'hui, ce que contient réellement ce plan? Qui connaît précisément la grille horaire qu'il impliquera? Qui est capable d'énumérer les nouveaux niveaux d'exigences matière par matière, degré par degré? Charles Beer et les directions générales de l'enseignement, probablement. On devine qu'ils ont mesuré l'écart qui sépare Genève de certains cantons romands. Et que, par conséquent, lorsqu'ils ont décidé d'augmenter l'horaire scolaire, ils n'avaient pas vraiment le choix.

L'argument aurait été fort recevable, pour autant que le département ait détaillé par le menu quels défis allait bientôt devoir relever l'école genevoise et quels moyens humains et financiers il comptait mettre en œuvre pour y parvenir – car l'école le mercredi ne peut être une fin en soi. Oui, si l'horizon scolaire était à ce point inéluctable, il aurait mieux valu l'expliquer plutôt que de donner l'illusion d'une consultation.

---

<http://www.tdg.ch/sondages> sondage sur le mercredi matin d'école

tsr.ch - vidéo - info - 12:45 le journal 9 juin <http://www.tsr.ch/video/info/journal-12h45/#id=2098583>

[http://www.lemanbleu.ch/leman\\_bleu\\_archives.php#](http://www.lemanbleu.ch/leman_bleu_archives.php#) le journal 19h30 Léman Bleu – 9 juin 2010